



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Hérault – Commune de Saint-Jean-de-Fos

Séance du 03 juillet 2020

Nombre de membres : 19  
En exercice présents : 17  
Nombre de votants : 18

Date de convocation : 25 juin 2020

Le trois juillet deux mille vingt à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Pascal DELIEUZE, Maire.

**Étaient présents :** Pascal DELIEUZE, Jocelyne KUZNIAK, Thierry VERZENI, Christine GRANIER, Philippe PREVOST, Olivia GHIBAUDO, Franck SALVAGNAC, Marie-Christine PORCHEZ, Frédéric NADAL, Fabienne DRON, Régis MAHE, Christine FAYOS-CAPELLI, Aude FRIED, Yoann GALHAC, Eric BOISSERIE, Sandrine BRUSQUE, Yann LE MOAL

**Absents représentés :** Lionel VERNET (pouvoir à Frédéric NADAL)

**Absents excusés :** Nathalie SOULAGES

**Secrétaire :** Aude FRIED

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 2019

Sous la présidence de M. adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale 2019 qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses : 3 919.06 €

Recettes : 1 257.00 €

Déficit de clôture : 2 662.06 €

Pas de section d'investissement

**Hors de la présence de Pascal DELIEUZE, Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le compte administratif du budget du Centre Communal d'Action Sociale 2019 ;

Ainsi fait et délibéré à Saint-Jean-de-Fos, les jours, mois et an que dessus.

**Le Maire,**

**Pascal DELIEUZE**

Transmission au représentant de l'État le  
Affichage / Publication le 07.07.20

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
À Saint-Jean-de-Fos, le 07.07.20

Signé : Le Maire